

Etat civil

Décès

Le 12 novembre, Gilbert Hébert est décédé. Nous témoignons de toute notre sympathie à Philippe, sa mère, ses frères et sœur et leurs enfants ainsi qu'à Isabelle, Mathilde et Auriane.

Le 31 octobre, Louis Paillat, locataire à l'ancienne mairie, est décédé. A Olivier, Rose et leurs filles Jordane et Lila nous adressons nos sincères condoléances.

Naissances

Erika et Christina Jeannot, le 29 Juin. Leurs parents habitent au chemin du Mérens.

Sofiane Mercier-Sandras le 30 septembre. Ses parents sont locataires de l'ancienne école.

PACS

Sarah Galan et Simon Lavabre se sont pacsés le 8 novembre; ils habitent au chemin de l'Arenal.

A VOS AGENDAS !

22 décembre 2017 à 20h 45 : Concert de la chorale Corde Vocale à l'église de Prayols

30 décembre 2017 de 11h-12h : Permanence pour les inscriptions sur les listes électorales à la Mairie

31 décembre 2017: Réveillon du Comité des Fêtes à Ginabat

20 janvier 2018: repas des Aînés au Foyer à l'Auberge du Léo à Foix.
Rendez-vous sur la place de la mairie à 11h 45

26 janvier 2018 à 18h: Assemblée Générale du Club des Aînés à la mairie de Prayols

16 février 2018 à 18h: Assemblée Générale RMF

31 mars 2018 à partir de 9h30: Club des Aînés
Journée Pro-Confort. Inscriptions 06 12 03 15 93

Faute de salle, pas de galette cette année.
Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de bonnes fêtes et une très bonne année 2018.

Responsable de publication : Francis LAGUERRE
Comité de rédaction: Francis Laguerre,
Janine Pascal et Xavier de Ferluc



Mairie de Prayols
Horaires d'ouverture et secrétariat: lundi et jeudi
de 15h30 à 18h30
Ouverture au public : mardi, mercredi et vendredi
de 7h30 à 10h00
Téléphone/Fax : 05 61 65 30 98
www.prayols.fr
mail : mairie-de-prayols@wanadoo.fr
Lettre municipale imprimée en mairie

8

Au fil des saisons N° 15

Editorial

Préserver la ruralité



Le centième congrès des Maires s'est tenu, comme chaque année à Paris Porte de Versailles, fin novembre. Il avait pour thème « Réussir la France avec ses communes ».

Comme il est toujours question de diminuer les dotations de l'Etat en direction des collectivités, le Président de la République et les ministres qui ont défilé à la tribune étaient attendus de pied ferme par les nombreux élus de toute la France (on en dénombrait quinze mille).

On a bien compris que les collectivités vont fonctionner à deux vitesses. D'une part, les mégapoles (une trentaine situées autour des grandes villes avec leurs 25 millions d'habitants) et d'autre part, les communes et intercommunalités qui, malgré la loi NOTRE et les fusions se retrouvent confrontées aux obligations de résultats avec des dotations en forte diminution. La commune de Prayols, par exemple, a quand même perdu plus de vingt mille euros de dotation globale de fonctionnement depuis le début de ce mandat.

Alors, devant les problématiques évoquées et la forte représentativité des élus de collectivités plus petites, les représentants de l'Etat ont tenu à rassurer. L'enveloppe correspondant à la perception de la taxe d'habitation doit être compensée même si on ne sait pas encore comment.

Pour les rythmes scolaires, la règle reste la semaine à quatre jours et demi, (malgré une majorité de communes qui ont opté pour le passage à quatre jours) et les fonds d'amorçage devraient être maintenus.

Le très haut débit doit être généralisé d'ici 2022 comme on peut l'espérer.

Enfin, les préoccupations liées aux changements climatiques sont des objectifs prioritaires à tous les échelons de l'Etat et nous contribuons aussi à cet effort avec le projet TEPCV de la salle polyvalente.

Tout cela exige une volonté mutuelle qui dépasse nos frontières communales. Nous devons accorder nos orientations avec les autres échelons à commencer par la communauté d'agglomération dont le projet territorial est en train de se définir.

Francis Laguerre

HIVER
2017



Cimetière

Le cimetière se trouvait près de l'église avant d'être déplacé en 1864 au Barlac où il se trouve actuellement. A cette époque il y avait autant d'habitants que maintenant (400) mais avec deux fois moins de maisons (100 au lieu de 200). Les caveaux familiaux étaient destinés à trois générations et peu d'entre eux se retrouvent délaissés de tout entretien.



L'opportunité s'est présentée d'acquérir l'espace situé derrière le monument aux morts pour agrandissement le moment venu.

Le Conseil départemental a participé à hauteur de 1 500 € pour cette acquisition.

Le règlement du cimetière est consultable en mairie et sur le site de la commune. L'accès est possible de 8h à 20h.

Depuis un an, nous avons érigé un columbarium : le prix de la concession d'une case pour 50 ans est de 500 €. Pour les caveaux, le prix de la concession pour 50 ans est de 150 € et à perpétuité de 300 €

Recensement sur la commune de Prayols

Du 18 janvier au 17 février 2018 se déroulera le prochain recensement.

Les informations transmises servent à déterminer la population officielle de chaque commune. Ces données permettent d'ajuster l'action publique de l'Etat aux besoins des populations : dotations qui se veulent équitables en matière d'équipements collectifs, de programmes de rénovation, de transport, etc... Sylvie Laguerre, agent recenseur, passera prochainement chez vous pour vous renseigner sur les dispositions relatives à l'enquête.

Deux modalités sont possibles pour le recensement :

- Internet : des codes personnels vous seront remis pour pouvoir répondre sous quelques jours.
- Formulaires papier qui seront distribués et ensuite collectés par l'agent recenseur.

L'agent recenseur peut vous aider, il est tenu au secret professionnel. Merci d'avance pour l'accueil que vous lui réserverez et pour la participation consciencieuse que vous consacrerez aux réponses concernant cette l'enquête. Celles-ci seront ensuite traitées par l'INSEE et elles resteront rigoureusement anonymes.

Listes électorales

Une permanence sera assurée le samedi 30 décembre de 11h à 12h pour ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales et qui souhaiteraient le faire pour l'année à venir, mais vous pouvez ne pas attendre le dernier moment.



Moines, bouillottes et bassinoires au temps des hivers et d'antan

Chronique de « mamy Georgette »: le bâton sculpté

D'où vient-il ? je ne sais pas très bien mais je pense que mon parrain, chef de brigade de gendarmerie en Algérie, devait l'avoir ramené lors de son retour en France. Avait-il servi là-bas de canne pour faire avancer le cheval du cavalier ou de la cavalière ? (ma tante Sidonie montait à cheval en amazone!)



Fig. 614. — Moine en acjou tourné et cuivre ciselé (XVIII^e siècle).

A Prayols, lorsque je séjournais chez Bonne Maman, il était utilisé pour aplatir l'édredon monumental rempli de duvet et qui recouvrait les « lits de coin » de cette époque.

Chez les plus pauvres, et avant la fabrication des sommiers à ressorts, on posait au fond du lit « la paillasse », grande housse aux dimensions du lit bourrée de bractées d'épis de maïs. Sur la paillasse qu'on remuait de temps en temps pour lui redonner du gonflant dans un bruissement de feuilles sèches, on posait « la couate »; par-dessus cette couate en couil à rayures, on posait les draps, souvent de grosse toile autrefois tissée à la main. Le contact avec la nudité était sans doute rude, mais on se trouvait enfoui, plumes dessus, plumes dessous, dans un lit très douillet.

L'édredon recouvert de satinette rouge trônait sur le lit et afin de donner plus d'esthétique à cet échafaudage, on le tapotait avec ce bâton richement sculpté et on lissait afin de l'aplatir.



Le lit était si haut perché qu'il me fallait monter sur une chaise pour m'y blottir.

Les hivers étaient rudes, pas de chauffage hormis la cheminée de la cuisine, mais « le moine » était là pour réchauffer les draps glacés. Au centre de son armature de bois pendait une cassolette de fer contenant les braises qui donnait au lit une douce chaleur

Plus tard la bassinoire de cuivre munie de sa longue queue devait remplacer le moine

Comme c'était bon de se glisser dans cet abri bien chaud quand il faisait si froid dehors !

Concours des prairies fleuries

Rémi Piquemal vient d'être honoré au Concours des "Prairies fleuries" pour une parcelle située au niveau de La Prade. C'est une cinquantaine de plantes et fleurs différentes qui ont été répertoriées par une Commission du PNR associé au Conservatoire des Jardins du Museum de Toulouse. Cela est un gage de bonne bio-diversité qu'il nous est précieux de conserver à Prayols tant pour la faune que la flore et que la qualité du foin.



Trail du quartz

Une fort belle initiative

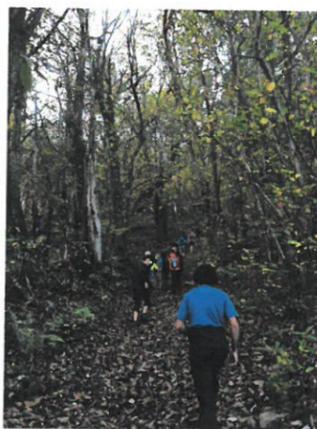
Un projet fédérateur dans les hauts de Prayols

Dans le calendrier 2018 des courses à pied du département, on pouvait lire à la date du dimanche 29 avril le trail dit du « quartz » de 5 et 13 km. Le Journal municipal a voulu rencontrer deux des promoteurs, Jimmy et Kevin du hameau de la Citadelle.

Question: Comment est née cette idée ?

Réponse: Elle trottait déjà dans la tête de Didier Laguerre et quant à nous deux, nous avons sillonné en VTT et en courant tous les chemins et sentiers jusqu'au Prat d'Albis depuis notre enfance, dans des paysages dont nous sommes tombés amoureux. C'est ainsi que lors de la dernière fête du 15 août, nous avons dit tous les trois, épaulés par Philippe Hebert et bien d'autres: « Eh bien on concrétise! »

Côté course à pied nous avons fait le trail des Orris, celui « du Diable et du Clocher », le raid ABS dans le Vicdessos et celui de Mercus sous le nom de « la team de Prayols » !



Question: Parlez-nous un peu de ce trail

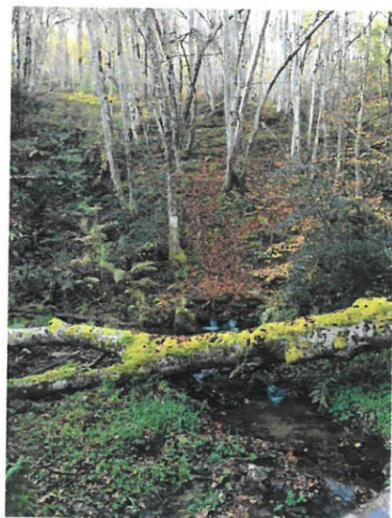
Réponse : En fait il y aura 2 boucles : l'une de 13 km avec 750 m de dénivellée dénommée « Trail du Quartz » et l'autre de 5 km du nom de « Trail des Guérilleros ». Nous prévoyons aussi une ouverture aux marcheurs et aux randonneurs. Le départ se fera dans le cœur du village et bien entendu une partie de la boucle suivra le « Parcours des fontaines ».

Des sorties de préfiguration sont prévues ainsi que des sorties « entretien » qui permettront d'offrir en avril un parcours au top avec une sécurisation bien pensée.

Nous sollicitons le maximum de bénévoles pour nous aider à encadrer les courses et nous avons aussi besoin de sponsors; si vous êtes disponible le 29 avril, faites-le nous savoir !

Bref tout s'annonce pour le mieux déjà !

Merci de ces précisions en avant-première !



Salle polyvalente

L'ouverture de chantier a été officiellement actée le lundi 18 décembre en présence des entreprises, de l'architecte et des représentants des instances partenaires.: le PNR pour le montage et le suivi du dossier, le Conseil départemental pour l'accessibilité et les travaux (FDAL 2016 et 2017 : 13 500 €), le Conseil Régional (TEPCV, Territoire à Énergie Positive Pour la Croissance Verte : 30 000 €, Accessibilité 8 300 €), l'Etat (TEPCV : 30 000 €, DETR 2016 : 10 000 €, DETR 2017 : 30 500 €), la Députée sortante (dotation parlementaire : 10 000 €). Cela doit permettre de couvrir une bonne partie des travaux prévus et des travaux complémentaires (réfection du sol, façades, rideaux, bar...) et des prestations de l'architecte.



Echos du village

Des traileurs, des footballeurs, des judokas... Prayols est une commune de sportifs. Impossible bien sûr de tous les nommer sans prendre le risque d'en oublier, qu'ils nous pardonnent. Coup de chapeau par exemple à la judoka Naïs Palumbo, licenciée à Foix et qui rayonne sur la Région Occitanie. Théo Laguerre, jusqu'ici plutôt ballon rond, a opté pour le rugby et porte désormais les couleurs des juniors du SC Pamiers au poste de trois-quart centre.

Dans les catégories seniors, impossible de passer sous silence les performances de Frédéric Roumieu qui vient de participer en Martinique à une course longue de 135 km, parfois en pleine brousse, sous une chaleur étouffante. Les petits footballeurs sont nombreux, en particulier à porter les couleurs du SPAM (Entente entre St-Paul et Mercus) : Jérémy Pauly, Dorian Rau, Dylan et Dorian Da Cunha, Mathys Brochard, Julian Atangana. Axel Demoulin, Cyril Fournié et Mathis de Ferluc sont eux licenciés à Luzenac. Bravo à tous.

Il rêvait d'être routier comme son papa, et ce rêve est en passe de devenir réalité. Jérémy Tribon, malgré son jeune âge, 16 ans, a intégré une école spécialisée à Toulouse ; sur une vidéo, dans le cadre de ses études, sur un circuit spécialement adapté, on le voit d'ailleurs aux commandes d'un camion. Plutôt à l'aise le garçon.

Nos vœux de réussite les accompagnent tous.

Pour le bonheur des plus petits, Anim'236 a invité le Père Noël à venir sur le marché de Noël du 17 décembre.



Révision du PLU : première étape, la réalisation du PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qu'est-ce que c'est ?

Le PADD présente le projet de territoire pour les années à venir, autrement dit, la vision du conseil municipal, à court, moyen et long terme. Le PADD mis en place prend en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement, mais aussi les spécificités de notre territoire. Il détermine les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable, en particulier par une gestion économe de l'espace tout en répondant aux besoins de développement local.

La méthode.

Le PADD a été piloté par la commission urbanisme du Conseil Municipal ; elle s'est appuyée sur le travail des bureaux d'étude et a régulièrement tenu informé le conseil municipal.

Plusieurs diagnostics sont réalisés dans les domaines agricole, environnemental, paysager, architectural et urbain dans le but d'identifier les principaux enjeux.

Pour s'assurer du respect des lois et des documents supra-communaux ainsi que de la bonne route de notre PLU, les acteurs publics ont été sollicités pour avis lors d'une réunion: les représentants de la Préfecture, du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE), du syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de la Vallée de l'Ariège (SCOT), de la chambre d'agriculture, du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises (PNR) et du Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières de la Vallée de l'Ariège (SYMAR Val d'Ariège).

Cette réunion a permis d'obtenir la validation du PADD et ainsi l'accord de l'ensemble des partenaires publics pour la poursuite de l'étude de révision du PLU (traduction réglementaire).

Les cinq grands enjeux affichés dans notre PADD.

Notre diagnostic communal démontre une double ambiance.

D'une part, une ambiance urbaine avec une urbanisation pavillonnaire qui s'étale dans la plaine agri pastorale au gré des projets permis par un PLU consommateur d'espace approuvé en 2003. D'autre part, une ambiance rurale avec une identité champêtre très marquée grâce à une richesse patrimoniale variée (bâti ancien, culture pastorale, géologie, bois, eau) sur l'ensemble du territoire, allant du Prat d'Albis à la plaine urbanisée en passant par le versant boisé et ses hameaux.

Notre projection pour les prochaines années est que seul le village doit accueillir le développement urbain, tout en préservant son identité rurale et champêtre. Pour ce faire, le PLU actuel doit être remodelé en profondeur.

Cinq grands enjeux ont été retenus, déclinés dans le dossier du PADD en différents objectifs :

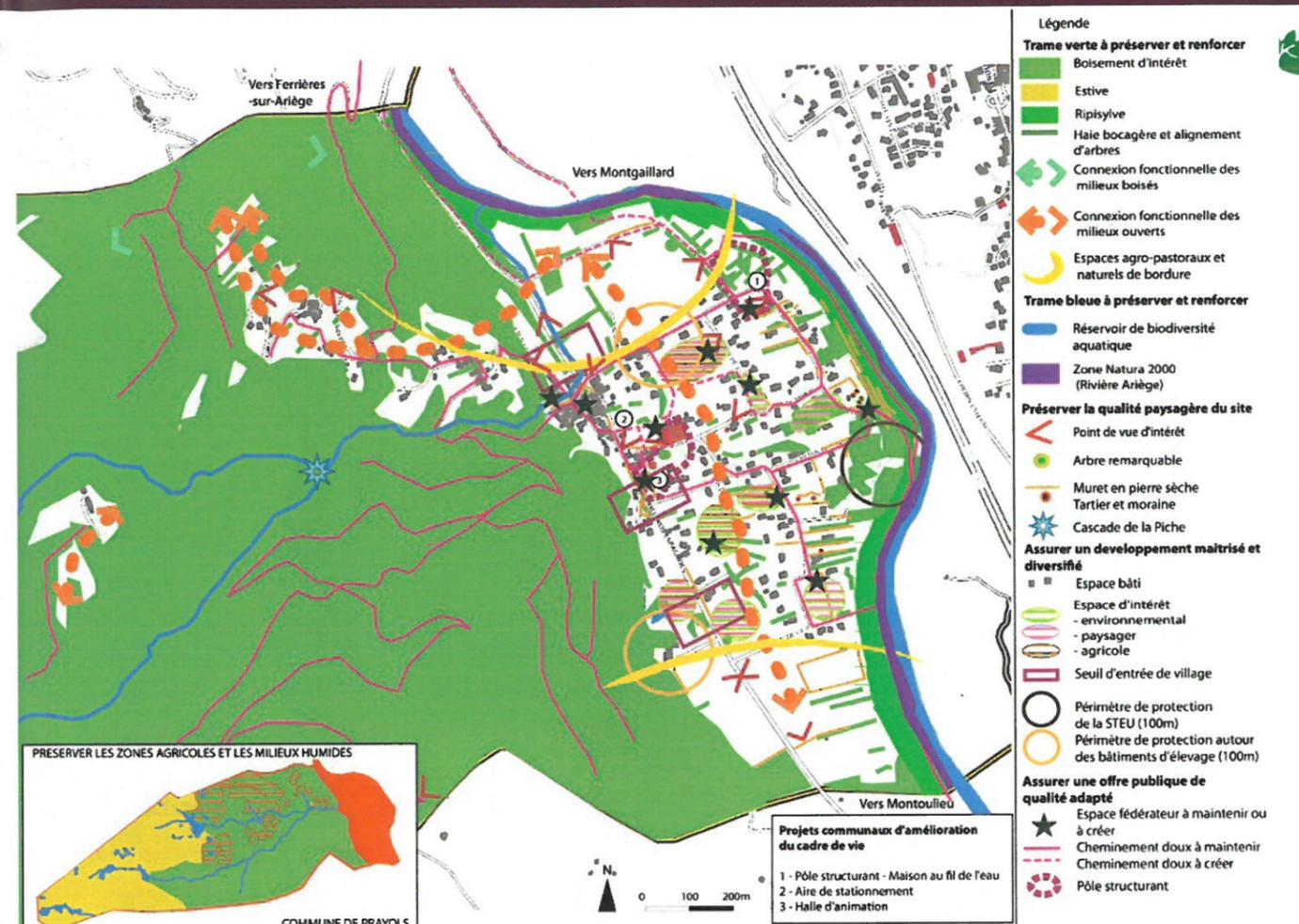
Préserver la qualité environnementale et paysagère du site.

Assurer un développement maîtrisé et diversifié.

Assurer une offre publique de qualité et adaptée.

Permettre le maintien et le développement des activités.

S'inscrire dans la dynamique intercommunale, tout en préservant l'identité communale.



Le PADD, à vous de jouer !

Afin de vous associer à cette étude qui concerne chacun d'entre nous, dans l'intérêt collectif et général de notre commune, les dossiers de diagnostics et le PADD sont mis à votre disposition, en Mairie, par le biais d'une exposition permanente.

Cette exposition comprend l'intégralité des dossiers, et notamment la déclinaison des objectifs permettant de répondre aux cinq enjeux déclinés ci-dessus.

Vous pourrez inscrire vos remarques sur un registre mis à votre disposition.

Une réunion publique s'est tenue le 18 décembre 2017 au cours de laquelle ont été présentées les procédures de révision du PLU et du PADD.

L'intérêt de cette réunion a été de vous permettre une meilleure compréhension du document qu'est le PLU, de ses enjeux et de ses conséquences pour notre commune.

Le calendrier

Septembre 2015	• Délibération de la prescription de la révision du PLU
Novembre 2016	• Lancement étude du diagnostic et des enjeux communaux
Juillet 2017	• Lancement étude du PADD
4 décembre 2017	• Présentation aux personnes publiques associées
18 décembre 2017	• Concertation avec la population et la réunion publique
19 décembre 2017	• Validation du PADD par le Conseil Municipal
Janvier 2018	• Lancement étude du projet de PLU révisé
Avril 2018	• Nouvelle concertation
Mai 2018	• Arrêt du PLU révisé
Septembre 2018	• Enquête publique
Décembre 2018	• Approbation du PLU révisé

La cartographie permet de synthétiser et localiser sur notre territoire ces grands enjeux